

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'Armée belge organisera des exercices militaires sur le territoire de notre commune, à savoir :

Du 8 janvier 2024 au 31 décembre 2024

Unité: Bataillon ISTAR

DDM 23/2743

20 véhicules à roues – 80 participants

Il sera fait usage de munition à blanc

Du 01 au 05 juillet 2024

DDM : 24/2817

Unité : Bataillon ISTAR

5 véhicules à roues – 20 participants

Il sera fait usage de munition à blanc

Du 08 au 15 juillet 2024

DDM : 24/2915

Unité : 2 Bataillon de Commandos

15 véhicules à roues – 50 participants

Il sera fait usage de munition à blanc

Du 08 au 12 juillet 2024

DDM : 24/2886

Unité : Bataillon Artillerie

4 véhicules à roues – 60 participants

Il sera fait usage de munition à blanc

Du 27 au 29 août 2024

DDM : 24/2903

Unité : Bataillon ISTAR

5 véhicules à roues – 20 participants

Il ne sera pas fait usage de munition à blanc

Le 11 septembre 2024

DDM : 24/2882

Unité : 3 Bataillon de Parachutistes

2 véhicules à roues – 20 participants

Il ne sera pas fait usage de munition à blanc

Le 14 septembre 2024

DDM : 24/2904

Unité : 3 Bataillon de Parachutistes

2 véhicules à roues – 20 participants

Il ne sera pas fait usage de munition à blanc

Du 16 au 17 septembre 2024

DDM : 24/2905

Unité : 3 Bataillon de Parachutistes

2 véhicules à roues – 20 participants

Il ne sera pas fait usage de munition à blanc

Du 16 septembre au 04 octobre 2024

DDM : 24/2926

Unité : Bataillon ISTAR

20 véhicules à roues – 68 participants

Il ne sera pas fait usage de munition à blanc

Du 17 au 18 septembre 2024

DDM : 24/2930 24/2932

Unité : Bataillon Median Chasseurs Ardennais

8 véhicules à roues – 32 participants

Il sera fait usage de munition à blanc

Le 25 septembre 2024

DDM : 24/2907

Unité : 3 Bataillon de Parachutistes

2 véhicules à roues – 20 participants

Il ne sera pas fait usage de munition à blanc

Du 30 septembre au 03 octobre 2024

DDM : 24/2911

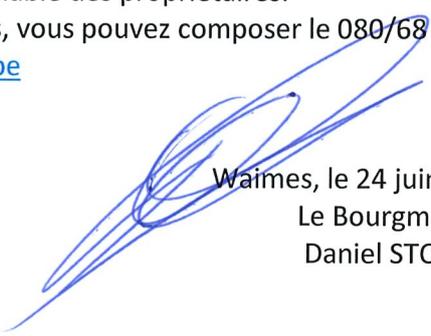
Unité : 3 Bataillon de Parachutistes

2 véhicules à roues – 20 participants

Il ne sera pas fait usage de munition à blanc

L'accès aux propriétés privées ne peut avoir lieu qu'avec l'accord préalable des propriétaires.

Pour tous renseignements complémentaires relatifs à ces manœuvres, vous pouvez composer le 080/68 91 77 ou envoyer au mail à l'adresse suivante : sophie.grandjean@waimes.be



Waimes, le 24 juin 2024
Le Bourgmestre.,
Daniel STOFFELS